

Assurance-chômage—Loi

le budget présenté jeudi dernier soulève bon nombre de questions, par exemple, les prévisions relatives à la région de l'Atlantique, prévisions que les députés de cette région, y compris mon collègue de Grand Falls-White Bay-Labrador, voudraient examiner. C'est assez pour inciter n'importe quel député à se lever avec beaucoup d'empressement pour poser des questions et demander des renseignements.

Je félicite la ministre d'avoir présenté le projet de loi C-52, qui vise à prolonger la durée d'application des normes variables d'admissibilité pour les prestations d'assurance-chômage et à bloquer le montant des primes d'assurance-chômage, parce qu'elle reprend ainsi un processus établi en 1977 par un gouvernement libéral. En 1977, nous avons établi les normes variables d'admissibilité parce que nous reconnaissons que le problème et la plaie du chômage touchent les gens de diverses façons et à des degrés différents. Nous savions que, même s'il peut être acceptable d'exiger une période de gains assurables de 14 semaines pour les prestataires d'assurance-chômage dans une région à forte activité économique et à faible taux de chômage, le même critère peut ne pas être équitable au Cap-Breton, dans le nord du Québec, en Colombie-Britannique ou dans ma province de Terre-Neuve. Nous avons donc établi les normes variables d'admissibilité et, chaque année depuis 1977 jusqu'à l'année en cours, un ministre libéral s'est levé à la Chambre pour demander que la période d'application de ces normes soit prolongée d'un an.

• (1120)

Je félicite donc la ministre d'avoir présenté le projet de loi C-52 aujourd'hui. Par ailleurs, comme les circonstances cette fois-ci ne sont pas les mêmes que les autres fois où des ministres ont demandé une prolongation de la période d'application des normes variables, nous sommes un peu plus inquiets qu'auparavant, et ce, pour deux raisons.

D'abord, certains d'entre nous sont convaincus, surtout ceux qui viennent de régions à chômage élevé, notamment la région de l'Atlantique, que le budget ne fera qu'aggraver une situation déjà difficile. La deuxième raison, c'est que la ministre a annoncé qu'une équipe spéciale du secteur privé, composée de deux représentants du monde des affaires, de deux syndicalistes et d'un président indépendant, entreprendra au cours des jours et des semaines à venir un examen de la Loi sur l'assurance-chômage. Certains d'entre nous croient que, même si certains aspects du régime méritent examen, la seule chose qui pousse le gouvernement à entreprendre cette étude, c'est son désir d'économiser.

Le seul moyen d'économiser, c'est de garantir que moins de gens sont admissibles aux prestations d'assurance-chômage. La ministre a signalé que, pendant la récession du début des années 80, jusqu'à trois millions de Canadiens ont eu recours au régime chaque année. Le gouvernement actuel veut que moins de gens profitent d'un régime qui leur appartient et qui existe pour leur venir en aide lorsque l'économie est en perte de vitesse pour une longue période.

Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique est un organisme qui préconise la libre entreprise et la non-intervention et qui comprend des hommes d'affaires de même que des

syndicalistes. Le Conseil a félicité le gouvernement d'avoir déclaré dans le budget qu'il voulait essayer de libérer l'entreprise et de favoriser davantage l'investissement, mais il a reproché au gouvernement de ne faire aucun cas de la réalité de la région de l'Atlantique. Le budget ne reconnaît pas les très graves problèmes économiques avec lesquels les habitants de cette région sont aux prises. Quand une organisation aussi respectée que le Conseil économique des provinces de l'Atlantique annonce une chose pareille, nous ne pouvons guère nous attendre à autre chose au Canada atlantique qu'à une aggravation du chômage.

Le gouvernement veut que le groupe de travail lui fournisse un rapport lui permettant de diminuer le nombre de personnes admissibles à des prestations d'assurance-chômage. Le résultat net de cette résolution, y compris le budget et les éventuelles modifications draconiennes de la Loi sur l'assurance-chômage, sur mes compatriotes de Terre-Neuve et tout le reste du Canada atlantique, c'est de susciter le seul genre de vision qui puisse traduire le sens de la désolation et du désespoir qui s'instaurera au Canada atlantique: le sentiment de désespoir qui envahit Nagasaki le lendemain de l'explosion de la bombe. C'est à peu près à cela que se réduira l'espoir des gens.

Le gouvernement veut modifier la Loi sur l'assurance-chômage pour diminuer le nombre de personnes admissibles aux prestations. Il veut faire des économies sur le dos des chômeurs. C'est ce même gouvernement qui, pendant la campagne électorale, promettait des dizaines et des dizaines de milliers de nouveaux emplois.

M. Dick: Vous les avez eus.

M. Tobin: Ah bon, nous les avons eus? Eh bien, à Terre-Neuve en juin, juillet et août derniers, le taux de chômage était de 20 p. 100, ce qui est beaucoup trop. Actuellement, il est de 23.6 p. 100. En Colombie-Britannique, le chômage était de 14.9 p. 100 en septembre dernier, et il est maintenant passé à 14.8 p. 100. On avait promis des dizaines et des dizaines de milliers de nouveaux emplois. Lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir, le taux de chômage au Manitoba était de 8.8 p. 100, et il est actuellement de 8.7 p. 100. Est-ce là la promesse électorale à laquelle ont cru les habitants du Manitoba?

• (1125)

M. Dick: Quelle est la moyenne nationale?

M. Tobin: La moyenne nationale est de 10.9 p. 100. Si vous pensez qu'il y a de quoi applaudir, mon cher, je crois que vous êtes sérieusement à côté de la plaque. Au Canada atlantique, et particulièrement à Terre-Neuve, nous avons compris la mentalité du gouvernement lorsque le premier ministre (M. Mulroney) est venu se féliciter à la Chambre de ce qu'en avril, le chômage ait diminué de 3/10 p. 100, cela à une époque de l'année ou même la nature se secoue dans une explosion d'énergie. Le premier ministre a dit que cette diminution de 3/10 p. 100 constituait une baisse considérable du chômage. Le monde des affaires ferait bien d'essayer d'imiter Dame Nature et de susciter un peu plus d'activités lui aussi.